MAIRIE

DE SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE

Bulletin d' information

FEVRIER

2016

Nouvelle année, nouveaux défis

Ne pas jeter sur la voie publique. Merci.

Sommaire

Agenda ...P 3

Infos utiles...P 3

Edito du maire...P 4

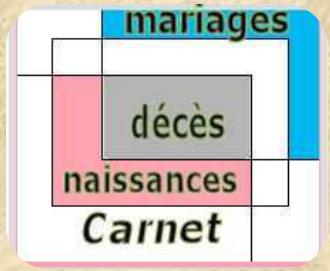

Carnet...P 4

CR...P 4 à 5

Les échos...P 6

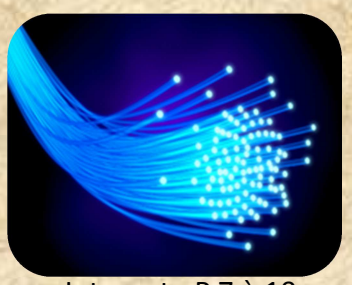
Internet...P 7 à 10

AIGUE...P 10

Travaux...P 10 à P 12

Evénements...P 12 à 15

Histoire...P 15

Portrait...P 16

Réponses aux énigmes du bulletin précedent

Salute ! Réponse

Puisque la cuillère a la même contenance, il y a exactement la même quantité d'eau dans le pastis que de pastis dans l'eau. On peut toutefois penser à première vue qu'Antoine a donné à Dumè une cuillère de pastis pur tandis que Dumè a rendu à Antoine une cuiller de pastis à l'eau.

Mais le verre d'Antoine n'est plus plein après avoir vidé sa cuillère dans celui de Dumè.

Penchons-nous sur les proportions. Soit x le volume de la cuillère, et soit y le volume de chacun des verres.

1re étape : Antoine a versé une cuillère (x) dans le verre (y) de Dumè. À cette étape, dans le verre de Dumè, la proportion de pastis est de $x/(x+y)$. Soit, si la cuillère représente 2 cL, on a 2/17 cL de pastis dans le verre.

Le pourcentage d'eau est $y/(x+y)$. Il y a à ce stade 15/17cL d'eau dans le verre de Dumè.

2e étape : Dumè verse une cuillère dans le verre d'Antoine, cette cuillère présentant une proportion de 15/17cL d'eau et de 2/17cL de pastis.

Il suffit maintenant de calculer le pourcentage d'eau dans le verre d'Antoine. Pour cela, on multiplie le pourcentage d'eau obtenu dans le verre de Dumè par (x) le volume de la cuillère, que l'on divise par le volume du verre (y). On trouve alors :

$x(y/(x+y))/y=x/(x+y)$

Soit une proportion de 2/17 cL d'eau dans le verre d'Antoine...

Extraits des pages 8, 13 et 21
de Passeport Adultes Spécial Enigmes
D'Agnès Gabrielli,
Hachette Livre, 2012

Tour à tour Réponse

Il devra demander à l'un des gardes : « Quel est l'escalier que m'indiquera l'autre garde comme étant l'escalier menant à la liberté ? »

Le garde qui ment lui indiquera l'escalier menant en enfer, puisqu'il détournera la réponse du garde honnête. Le garde qui dit la vérité lui indiquera également l'escalier qui mène à la mort puisqu'il prendra en considération le fait que l'autre garde ment...

Agenda

Deuxième VENDREDI de chaque mois
Théâtre (Informations-réser. au **06 18 46 16 45**)

Vendredi 11 mars 2016
Théâtre **"les farces de Tchekhov" (06 18 46 16 45)**

Samedi 09 avril 2016
Concours de pétanque -14h30- (mixtes-poules) Esc. Rou.

Samedi 23 avril 2016
Concours de pétanque -14h30- (Inscription au café).

Samedi 21 mai 2016
Fête de la nature.

Dimanche 22 mai 2016
Vide grenier dans le village.

Dimanche 12 juin 2016
Concours pétanque-15h00- Challenge Raymond Munuera.

Vendredi 24 juin 2016
Fête de la musique.

Mercredi 13 Juillet 2016
Fête nationale.

Samedi 27 août 2016
Concours pétanque-15h00- Prix des commerçants.

Samedi 03 septembre 2016
Concours pétanque-15h00- Challenge Daniel Séguret.

Dimanche 04 septembre 2016
Concours pétanque-09h00- Challenge Elie Agut (invitation)

Dimanche 28 février 2016
Animation pour les Restos du Cœur (SDF)-SystemLan-

Mardi 29 mars 2016
Spectacle pour les 0-3ans « Cabaret bébé » Bibliothèque 10h30

Mercredi 13 avril 2016
Carnaval de l'école. Le matin dans le village.

Mardi 03 mai 2016
Pétanque- 09h00-Champ.de l'Hérault Trip.Séniors Vétérans

Samedi 21 mai 2016
Spectacle adulte « Inconnu à cette adresse » Bibliothèque 18h00

Samedi 22 mai 2016
Concours de pétanque- 15h00-Promotion

Samedi 18 juin 2016
Fête de l'école au château de Popian.

Jeudi 11 août 2016
Marché au terroir. Sur la place.

Vend 02, sam 03, dim 04 septembre 2016
Fête des vendanges. Sur la place.

Dimanche 04 septembre 2016
Trail des vendanges. (Foyer rural)

Samedi 10 septembre 2016
Forum des associations. Le matin sur la place.

Les informations utiles

Tel: 04 67 57 51 37
Fax: 04 67 57 98 14
Email: mairiestbauzille@wanadoo.fr
Site: http://www.mairie-stbauzilledelasylve.fr/

Lundi		16h00–18h00
Mardi	11h00–12h00	16h30–18h30
Mercredi	11h00–12h00	16h30–18h30
Jeudi	11h00–12h00	16h30–18h30
Vendredi	11h00–12h00	

Sur la place

Marché le mercredi matin	
Au Raphiné (Food truck) le jeudi soir	06 63 01 44 83
Le Gaulois (Burgers) le vendredi soir	06 69 64 06 82
Le Grec (Pizza) le dimanche soir	06 21 00 12 86

Mairie

Agence postale	04 67 58 64 72
AIGUE (eau potable-eaux usées)	09 71 44 69 54
SIVU Costabelle	04 67 57 25 50
Ecole	04 67 54 48 60
B. PRATS (MidiLibre)	06 59 77 24 59
Email : midilibre.stbauzilledelasylve@laposte.net	
Gendarmerie	04 67 57 50 05
Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Toutes urgences	112
Urgence sans abri	115
Pharmacie de garde	04 67 33 67 97
Enfance maltraitée	119
Violences aux femmes	3919
Harcèlement à l'école	3020

Numéros utiles

Edito du maire

Chères Saint-Bauzilloises, Chers Saint Bauzillois.

L'année 2015 s'est terminée par la démolition de la "maison Hortense", événement marquant pour notre village tant cette maison marquera l'histoire de Saint Bauzille. Le début de l'année 2016 a été marqué par le traditionnel repas des aînés et la cérémonie des vœux du Conseil Municipal. Le succès de cette journée atteste une fois de plus le besoin de nous retrouver ensemble de manière régulière pour échanger sur l'avancement des dossiers qui concernent notre village et sur vos attentes.
L'équipe municipale reste plus que jamais mobilisée sur les différents projets qui verront une avancée significative en 2016. Il s'agit notamment du Plan Local d'Urbanisme qui sera adopté dans le courant de cette année et du projet internet haut débit pour lequel nous consacrons dans ce numéro un article détaillé qui vous expliquera précisément nos objectifs, les actions fortes que nous avons menées ainsi que la situation actuelle et les perspectives pour 2016.
Toujours soucieux de communiquer sur nos actions et valoriser notre village, le nouveau site internet de la Commune est en ligne. Ce site internet est le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Nous souhaitons valoriser les entreprises, les associations et les commerçants. Pour cela, nous sommes à leur disposition pour compléter si nécessaire les informations avec leur activité, coordonnées et site internet le cas échéant.
Fabienne Mourey et Benoit Seignourel ont démissionné pour raisons personnelles, l'équipe municipale les remercie pour leur collaboration.

Le maire
Grégory Bro

Carnet 2015/2016

Naissances

Léonie COULON	15 décembre 2015
Ana BAGNOL	23 décembre 2015
Nina BATHELIER	15 janvier 2016

Mariages

Pas De mariage

Décès

Mme Odile FIZEL, veuve BOUET	28 novembre 2015
Mme Ginette WENDEL, épouse TASSETTI	09 janvier 2016
Mme Anne-Marie VIDAL, veuve BOUDES	01 février 2016

Les conseils municipaux

Conseil municipal du 18 novembre 2015.

Avant l'ouverture du Conseil, une minute de silence est observée en mémoire des victimes des attentats de Paris.

• Projet de construction d'un atelier municipal aux Moulines. Les plans ainsi que les demandes de devis sont en cours, ainsi que le plan de financement prévisionnel.

• PLU: la Chambre d'Agriculture a refusé la création de la zone A2 concernant la mixité des occupants (agriculteurs et artisans). De ce fait, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la requalification en zone A1 des parcelles concernées. Il a été rappelé la durée de planification concernant les formalités administratives, à savoir environ 8 mois.

• Vote d'une motion de soutien, à l'unanimité, pour le maintien du centre de tri postal de Paulhan menacé de fermeture.

• Adoption de la nouvelle charte de coopération (consultable en mairie et à la bibliothèque).

• Décision modificative : Les intempéries de 2014 nous ont obligés à revoir une ligne budgétaire. Il convient donc de faire un virement de crédits de 3 000 € de la ligne « imprévus » vers l'article 16 « emprunts ».

• Vote d'une motion de soutien aux viticulteurs qui demandent l'ouverture d'une table ronde avec BRL afin d'avancer sur le projet Aqua Domitia.

• CESML : vote d'un renouvellement de contrat d'entretien de l'éclairage public de 5 ans pour un montant annuel de 3 237,85 €.

• Hérault Energies : travaux d'électrification /renforcement électrique pour le centre du village. Monsieur le Maire rappelle qu'une première tranche de renforcement a déjà eu lieu en début d'année. Le montant de cette deuxième tranche serait de 122 336 €. Le Conseil Municipal décide de ne pas retenir ce projet pour 2016 pour des raisons financières.

• Ecole : Vote de l'enveloppe pour la classe verte du 18 au 21 janvier 2016 en Lozère. 14 enfants de Saint Bauzille participeraient à ce voyage. La participation de la commune s'élève à 15 € par enfant.

• Internet : Le 12 novembre a eu lieu une réunion à la CCVH qui a réuni le comité de pilotage, les représentants des 10 communes concernées par Internet Haut Débit et le Conseil Départemental. Ce dernier affiche une volonté politique très forte pour le FTTH à l'horizon 2022 en amenant la fibre jusqu'à l'abonné (93% d'entre eux).

L'appel d'offre que devait lancer la CCVH est en suspend, et la ligne budgétaire n'est pas inscrite au budget 2016. Le Département s'est engagé à fournir un calendrier d'ici fin décembre à la CCVH. Le 17 novembre, à notre initiative, une réunion a eu lieu en mairie avec un responsable de Orange (Le Directeur Régional des Relations avec les Collectivités) : les problèmes de téléphonie subis en septembre ont longuement été exposés. Nous avons convenu d'un échange d'informations afin d'apporter une solution au problème de saturation des lignes téléphoniques.

Questions diverses :

• Point Aïgue : La loi NOTRe adoptée le 7 août 2015, prévoit une montée en puissance des intercommunalités en augmentant leurs compétences. Parmi celles-ci figurent l'eau et l'assainissement.

• AMF : L'Association des Maires de France de l'Hérault nous a alloué une subvention exceptionnelle de 5 000 € concernant les intempéries de 2014.

• Devis façade abribus entreprise Baudon : pour un montant de 1 476,57 € afin de refaire la façade de l'abribus en pierres apparentes. Voté à l'unanimité.

• Devis clôture cimetière : L'entreprise Clôture d'Oc nous a fait parvenir un devis pour la réfection du mur du cimetière pour un montant de 9 675 €. Voté à l'unanimité.

• Repas des aînés : Cette année, le repas des aînés aura lieu le samedi 9 janvier 2016, suivi des vœux du Maire. Le Conseil a retenu le même traiteur que l'an passé : Autour d'un Repas.

• Terrain route de Vendémian : Depuis mars 2014, la municipalité souhaitait acquérir une parcelle de 2000 m² mitoyenne à celle de la commune route de Vendémian. Ce projet est en cours de réalisation, la valeur d'acquisition de la parcelle est de 300 €.

Conseil municipal du 15 décembre 2015

• Mutualisation des services des communes de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault : Il existe aujourd'hui deux thèmes déjà mutualisés au sein de la CCVH :

- Le service d'autorisation du droit des sols (urbanisme)
- La maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations d'aménagement

Le schéma de mutualisation s'organise autour de 7 thèmes :

- Informatique et télécommunication
- Groupement d'achats
- Plateforme de service d'assistance technique
- pôle ressource sur stratégie fiscale
- Banque de matériel
- Opérations d'aménagement
- Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme

Le conseil se prononce en faveur du thème « Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme ». En effet, tous nos dossiers d'urbanisme sont déjà instruits par la CCVH.

Par contre, concernant les autres thèmes, le Conseil ne voit pas d'économie réelle pour la commune et ne souhaite donc pas y adhérer.

Conseil municipal du 01 février 2016

•Validation du zonage PLU pour présentation aux PPA (personnes publiques associées).

•Implantation d'un belvédère sur le plateau du télégraphe, deux tables et bancs ainsi que le couronnement en pierres sèches, fournitures et travaux à charge CCVH.

•Abandon compétence 'CLIC' par la CCVH accepté par le conseil municipal.

•Convention pour entretien des bornes à incendie accordée à Concept Incendie.

•Choix d'un fournisseur pour l'achat de tables et chaises : Comat et Valco.

•Décision de ne pas donner suite au contrat emploi avenir qui s'achève le 31 mars 2016.

•Accessibilité : dossier Ad'Ap, choix de l'Apave qui travaille également avec l'EHPAD.

•Vote de l'enveloppe 'subventions' aux associations.

•Choix de l'entreprise Concept Incendie pour l'entretien du matériel anti -incendie.

•Ateliers municipaux : l'accès au chemin des Moulines est difficile, la commission travaux étudie d'autres possibilités.

•AÏGUE/Loi NOTRe : le conseil municipal décide d'attendre que la loi nous impose le transfert à la CCVH.

•Choix de l'entreprise Marquez pour les travaux 'douches' aux vestiaires du stade.

•Chemins DFCI : le département propose la pose de barrières Le conseil municipal préconise l'implantation de panneaux signalétiques.

Nid de frelons asiatiques trouvé à Saint Bauzille.

Concernant le nid de frelons au Chènevières, après conseil de personnes compétentes sur le sujet, il n'est pas nécessaire d'engager des frais pour le faire enlever, car en période hivernale, la population de frelons quitte le nid et ce dernier se désagrège naturellement et les oiseaux mangent les larves restantes.

Nous devrons rester vigilants au printemps car ils risquent de construire d'autres nids dans les environs.

Dégradation mur de l'école.

Comme chaque année, nous constatons aux abords de l'école, des dégradations faites avec des olives sur les murs de l'école. Malgré le temps passé par les employés à essayer de nettoyer, des inscriptions sont toujours apparentes. Nous rappelons que toute dégradation volontaire ou résultant d'un acte d'indiscipline sera sanctionnée et devra être pris en charge par la famille ou l'assurance de l'enfant concerné.

Liberté- Egalité- Fraternité.

"Liberté, Egalité, Fraternité". La devise de la République, et le drapeau tricolore figurent désormais sur la façade de l'école Costa belle.

Bibliothèque.

Depuis le 18 janvier 2016 la bibliothèque est ouverte :

Les lundis de 17 h 00 à 19 h 00.

Les mercredis de 16 h 00 à 18 h 00.

Les vendredis de 17 h 00 à 19 h 00.

Les poubelles.

Des poubelles vides et non rentrées restent abandonnées dans les rues, occasionnant le dépôt de divers déchets. Elles sont renversées par les chiens errants, et nos rues sont jonchées de détritus.

Malheureusement, nos employés perdent beaucoup de temps rendre nos rues plus propres.

Projet internet : Où en sommes-nous ?

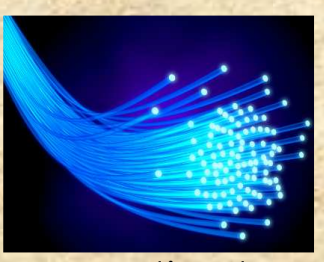

Depuis avril 2014, la nouvelle équipe municipale a engagé une action forte auprès de l'ensemble des acteurs concernés : CCVH ; Conseil Départemental ; Orange ; Etat. L'objectif est de faire enfin reconnaître la situation critique dans laquelle se trouve notre village en termes d'accès internet et de voir aboutir dans un délai raisonnable une solution de qualité. Ce sujet est complexe, très encadré juridiquement et n'est pas de la compétence de la Commune.

Nous avons dû pendant ces deux premières années mener un combat permanent pour tenter de rattraper le retard accumulé depuis de nombreuses années. Malgré les nombreux obstacles et rebondissements, notre détermination est intacte et nous continuerons de vous informer dans la plus grande transparence. C'est l'objectif de cet article.

Internet ADSL, haut débit, très haut débit,… de quoi parle-t-on exactement ?

On peut considérer qu'il existe aujourd'hui 4 situations possibles en matière d'accès internet :

• **1. Un accès « bas-débit »** (56 kbit/s maximum) par ligne cuivre jusqu'au Nœud de Raccordement Abonné (NRA) via une armoire appelée « sous-répartiteur », pour les abonnés non éligibles à l'ADSL classique (512kbit/s). Généralement, il s'agit d'abonnés trop éloignés du NRA (plus de 6 à 7 km). Dans ce cas, le débit chez l'abonné est fortement réduit du fait de la distance au NRA car il s'agit de lignes cuivre anciennes.

• **2. Un accès type ADSL** (512 kbit/s maximum) qui permet à l'abonné, même en ligne cuivre, de bénéficier d'un débit de données très supérieur au bas-débit d'ancienne génération (ci-dessus). En règle générale, l'abonné se situe à une distance suffisamment courte du NRA (inférieure aux 6 à 7 km mentionnés ci-dessus).

• **3. Un accès haut-débit** (6 000 à 15 000 kbit/s, soit 6 à 15 Mbit/s). Le sous-répartiteur est raccordé par fibre optique au NRA ; il se transforme lui-même en NRA. L'abonné se retrouve donc plus proche du NRA (de l'ordre du km). Le débit de données est donc moins atténué par la distance. Avec ce type de débit, l'accès à la télévision numérique devient possible. Le haut-débit peut aussi être accessible par voie hertzienne (par exemple dans le cadre de Num'Hérault grâce aux antennes déployées par le Conseil Départemental - la plus proche est au Pouget, mais il faut être en visibilité pour collecter le signal et la fiabilité est moyenne – ou par satellite (il existe maintenant des offres à des tarifs acceptables).

• **4. Un accès « très-haut débit »** (de 50 Mbit/s à 100 Mbit/s, voire plus). La fibre optique va également jusqu'à l'abonné. On parle de « FTTH » (Fiber To The Home). Il n'y a donc plus d'atténuation de débit depuis le NRA ; le débit de données devient très important et plus fiable.

Et Saint Bauzille dans tout ça ?

Saint Bauzille est éloigné du NRA situé à Gignac. De fait, les habitants ont soit un accès bas-débit, ou sont pour certains éligibles à l'ADSL. La saturation du réseau télécom du village rend difficile un accès plus étendu à l'ADSL. Dans tous les cas, les habitants disposent au mieux d'un accès ADSL à 512 kbit/s dans les conditions les plus favorables. C'est aujourd'hui très insuffisant pour entrer de plein pied dans notre société numérique. De plus, le réseau soufre de dysfonctionnements fréquents.

Quels sont nos objectifs ?

Depuis l'élection municipale en mars 2014, un de nos objectifs prioritaires est de donner un accès haut débit aux habitants de Saint Bauzille, donc de passer du point 1 ou 2 (voir début d'article), au point 3, c'est-à-dire aboutir à un débit internet de l'ordre d'une dizaine de Mbit/s pour les habitants. Un haut débit est aujourd'hui un minimum pour pouvoir utiliser correctement les outils numériques modernes. De nombreuses communes rurales partagent cet objectif. La solution la plus courante, et fiable, consiste à mettre en place un **« NRA Montée En Débit »** (NRA MED) en reliant le sous-répartiteur local au NRA le plus proche par fibre optique.

Qu'avons-nous fait depuis avril 2014 ?

Depuis l'élection municipale, plusieurs phases de travail ont été conduites :

• **Phase 1** : entre avril et septembre 2014, nous avons organisé plusieurs réunions techniques avec la CCVH pour que notre situation difficile soit enfin reconnue, de même que notre mobilisation, et que des solutions soient trouvées. Le dossier Saint Bauzille se trouvait enfin dans la lumière ! Cette étape de travail a permis à la CCVH de terminer son diagnostic sur l'état des lieux au niveau des 28 Communes membres de la CCVH. Parmi celles-ci, une douzaine ont des débits internet très faibles. Saint Bauzille et Popian apparaissent clairement comme celles qui ont les débits accessibles les plus faibles. Pendant cette période, nous avons largement informé la sous-préfète de Lodève, elle-même sollicitée par d'autres Communautés de Communes sur le même sujet, avec l'espoir d'un financement partiel du projet grâce à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Il semble toutefois que la CCVH n'ait pas confirmé toutes ses demandes de financement au titre de la DETR.
• **Phase 2** : compte tenu de l'importance du projet internet, enfin affirmée par la CCVH, le président a mis en place début novembre 2014 un comité de pilotage associant la douzaine de communes concernées, avec l'objectif de construire un projet d'équipement internet haut débit. **Nous avons été sans aucun doute la commune la plus en pointe dans les discussions au sein de cette instance.**
Le projet a été finalisé en avril 2015 et présenté aux communes avec une proposition de financement partagé. Concrètement, ce projet consistait à raccorder par fibre optique les différents sous-répartiteurs aux NRA les plus proches.
Dans notre cas, le projet consistait à raccorder le sous-répartiteur (armoire près du cimetière) par fibre optique au NRA de Gignac (même chose pour Popian).
Le projet global représentait de l'ordre de 1,8 M€ pour la CCVH, dont 170 k€ pour Saint Bauzille avec une participation financière de la CCVH à hauteur de 65 %, soit 60 k€ à notre charge. **Grâce à notre mobilisation, le taux de prise en charge par la CCVH était supérieur aux prévisions initiales de 50%.**
Le calendrier prévisionnel des travaux prévoyait le lancement de l'appel d'offres par la CCVH en octobre-novembre 2015 et une première tranche de travaux mi-2016 pour les communes prioritaires (dont nous faisons partie).
• **Avril 2015 :** Le nouveau président du Conseil Départemental a annoncé son projet prioritaire de déploiement de l'internet très haut débit (voir point 4 en début d'article) d'ici à 2022. Le projet est évalué à 300 M€ et des financements sont demandés aux autres Collectivités Locales et à l'Etat dans le cadre du plan « France Très Haut Débit ».
Dans le cadre du projet départemental, 93% des habitants bénéficieront de la fibre FTTH (100 Mbit/s). Pour les autres, des technologies alternatives seront utilisées (radio ; NRA MED) pour atteindre des débits de l'ordre de 30 Mbit/s.
Saint Bauzille est dans la zone FTTH, ce qui est très positif à moyen-long terme puisque les débits qui seront accessibles seront supérieurs au haut débit qui est notre objectif actuel.
Toutefois, le calendrier des travaux est encore loin d'être finalisé et un projet aussi complexe et coûteux est susceptible de subir des retards, comme l'a montré dans le passé le déploiement de Num'Hérault.
Nous maintenons donc notre objectif du haut débit qui doit être une solution transitoire de qualité avant le déploiement futur en FTTH.
• **Phase 3** : entre avril et septembre 2015, nous avons maintenu les contacts avec la CCVH et fait délibérer à l'unanimité le Conseil Municipal en septembre sur le plan de financement proposé, comme le demandait la CCVH.
• **12 Novembre 2015 :** le président de la CCVH a invité les responsables du projet internet au sein du Conseil Départemental (Pierre Bouldoire, premier vice-président ; Laurent Gras, directeur de projet) à une réunion du comité de pilotage du projet CCVH. **Lors de cette réunion, le président de la CCVH a annoncé son intention de geler le projet CCVH, sans pour autant parler d'annulation, car une partie des investissements pour la montée en débit ne seraient pas réutilisables dans le cadre du projet départemental en FTTH**. Nous avons clairement affirmé notre volonté de voir la poursuite du projet CCVH, mais la réalité est que ce projet collectif est aujourd'hui gelé, et sera certainement annulé.
Pour résumer, au lieu d'avoir un internet de qualité à court terme, comme c'était prévu, on nous promettait un internet de très haute qualité mais (beaucoup) plus tard !
Compte tenu du gel du projet CCVH et fidèle à notre méthode d'action, nous avons pris plusieurs initiatives :
• **17 novembre 2015** : nous avons invité le directeur d'Orange en charge des relations avec les Collectivités Territoriales (Tony Zagaroli). En effet, notre village rencontre des difficultés récurrentes au niveau du réseau télécom. L'objectif de la réunion était de mobiliser Orange pour traiter ces problèmes et demander en même temps à l'opérateur de mettre à niveau le réseau en installant un NRA MED. Orange affirme avoir mis au point des nouvelles technologies de NRA MED qui permettent de mieux préparer l'arrivée ultérieure du FTTH, limitant ainsi fortement la part des investissements qui seraient non réutilisables lors de l'arrivée du FTTH.
• **4 février 2016 :** nous avons reçu M. Lafue, un responsable de l'opérateur Orange, venu suite à nos différentes interventions après les dysfonctionnements récurrents sur notre réseau télecom (notamment en septembre dernier). M. Lafue nous a précisé qu'il engageait en février le diagnostic du câble principal nous reliant à Gignac. Très rapidement, les travaux de réparation seront engagés après les résultats du diagnostic. On peut en effet considérer que les problèmes rencontrés sur le réseau télécom ont très certainement une origine à un ou plusieurs endroits sur ce câble.
L'opérateur nous tiendra informés des dates qui seront retenues pour le démarrage du diagnostic, des résultats et des travaux qu'il réalisera.

Cette action doit permettre d'améliorer la qualité du réseau télécom à court terme, notamment le fonctionnement des lignes téléphoniques et la constance du débit internet actuel (maximum : 512 kbit/s, mais avec de fortes variations). Elle n'aura pas pour conséquence l'augmentation du débit internet.
Nous nous sommes rendus le même jour au Conseil Départemental pour demander des précisions sur le calendrier de réalisation du projet FTTH.
Nous avons tout d'abord eu la confirmation que Saint Bauzille est bien en zone FTTH.
Le calendrier de déploiement de la fibre n'est pas définitivement arrêté ; il devrait l'être dans les semaines qui viennent. Nous attendons d'ici peu la décision du Président du Conseil Départemental sur un calendrier plus précis. Nous avons clairement exprimé notre demande pour figurer dans la première tranche de travaux (année 1 sur les 5 années de travaux envisagées). Nous avons très bon espoir que cette demande, qui s'appuie sur nos grandes difficultés actuelles en terme de débit internet et nos démarches constantes, soit entendue.
Le Conseil Départemental devrait prochainement conventionner avec la Communauté de Communes avec des engagements mutuels : engagement sur un calendrier de réalisation du FTTH contre engagement de la part de la CCVH de ne pas financer des projets de type montée en débit (à défaut, les communes concernées seront automatiquement dans la dernière tranche de travaux FTTH).
• **8 février 2016:** nous avons reçu à la mairie à nouveau Tony Zagaroli, cette fois-ci en compagnie de Salomon Botton, délégué régional d'Orange. C'était la première fois qu'un responsable d'Orange de ce niveau était accueilli à la mairie. Les objectifs de cette réunion n'avaient pas changé : demander la mise à niveau de notre réseau télécom, que nous considérons comme saturé et demander l'installation d'un NRA MED par l'opérateur. S'agissant d'un opérateur privé, Orange a plusieurs fois indiqué qu'il n'investirait dans un NRA MED que si l'opération était jugée rentable (ce qui explique que certaines communes qui grandissent beaucoup, comme Saint André de Sangonis par exemple, intéressent davantage Orange pour implanter un NRA MED).
Puisque nous étions prêts à apporter une contribution financière au projet porté par la CCVH, nous étions logiquement prêts à le faire si Orange acceptait de prendre le projet à son compte. Si Orange a indiqué être prêt à apporter des améliorations au réseau existant en qualité et en constance de débit internet, en revanche l'opérateur n'a pas prévu pour l'instant d'investir sur ses fonds propres dans une montée en débit car il considère que notre réseau n'est pas saturé.
Notre Commune ayant délibéré favorablement en septembre 2015 sur le plan de financement proposé par la CCVH dans le cadre du projet collectif de montée en débit qu'elle portait, nous allons maintenant demander au président de la CCVH de confirmer son soutien financier à même hauteur pour financer une montée en débit dans le cadre d'un projet que nous porterions seuls.

Quelles perspectives ?

Malgré la priorité nationale donnée au déploiement du très haut débit en France et les moyens donnés par l'Etat dans le cadre du plan « France Très Haut Débit », il est clair que nombre de communes, notamment rurales, se heurtent encore aujourd'hui à des obstacles juridiques et financiers et qui sont sans solution acceptable à court ou moyen terme. Le dernier rapport parlementaire ci-dessous est assez explicite.
http://www.ariase.com/fr/news/commission-amenagement-numeriques-thd-territoires-article-3978.html
Toutefois, nos actions constantes ont déjà eu des résultats :
• Le projet d'équipement collectif en haut débit, qui était porté par la CCVH avant d'être gelé au moment des annonces du président du Conseil Départemental, résultait très largement de notre action. Il a permis de dresser un état des lieux et de proposer des solutions techniques de montée en débit ;
• La qualité du réseau téléphonique actuel devrait être améliorée grâce aux actions qui seront entreprises après le diagnostic (en cours) par Orange du câble principal qui nous relie à Gignac ;
• Le Conseil Départemental étant désormais maître d'ouvrage du projet internet très haut débit, nous avons alerté Kléber Mesquida sur notre situation et entamé des discussions avec les services compétents. Les éléments techniques dont le Conseil Départemental dispose montrent à l'évidence que notre village est très mal desservi aujourd'hui et qu'il a été choisi pour figurer en zone FTTH. **Autrement dit, nous aurons à terme la fibre jusqu'à l'abonné (très haut débit);**
• Toutefois, le calendrier de déploiement du FTTH pour nous n'est pas encore arrêté. Nous attendons dans les semaines qui viennent un engagement de la part du Conseil Départemental. Au vu de nos discussions, nous avons bon espoir de figurer dans la première tranche de travaux, c'est-à-dire en année 1 (sur les 5 années du déploiement dans le département). L'année 1 correspondrait à 2018, voire plus probablement 2019 selon le Conseil Départemental;

• Dans l'attente du FTTH, nous souhaitons toujours pouvoir bénéficier d'une montée en débit (c'était l'objectif du projet CCVH). Orange n'étant pas prêt à financer sur ses fonds propres, nous allons donc à nouveau rencontrer le président de la CCVH pour qu'il nous confirme son soutien financier qui permettrait de réaliser le projet de montée en débit, cette fois dans le cadre d'un projet porté par notre seule Commune (ou avec Popian).

Malgré les difficultés rencontrées, nous restons plus que jamais mobilisés, sans dévier de nos objectifs, et dans plus totale transparence vis-à-vis des habitants de Saint Bauzille. Nous transmettrons un exemplaire de notre bulletin municipal à Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat en charge du numérique, pour lui montrer le parcours du combattant que constitue pour une petite Commune rurale en premier lieu l'accès au haut débit, puis ensuite au très haut débit.

A.I.G.U.E

Le projet de réhabilitation du prétraitement sur la lagune 1, préconisé par le Service d' Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration du département de l'Hérault, arrive à son terme avec l'installation d'un dégrilleur automatique. Cet automate recueille tous les déchets qui transitent dans la canalisation évitant ainsi leur déversement dans la lagune. La durée du temps de travail passe donc de 3h30 à 2h par jour.

La proposition de 2h annualisées ayant été déclinée par l'agent technique, une étude de prestation de service concernant la maintenance technique des sites lagunes et source a été demandée au Président du syndicat des eaux du Pic Baudille qui dispose d'un personnel qualifié : agents d'exploitation, électricien-électrotechnicien, plombier canalisateur.

La prestation comprend plusieurs vérifications :

Chlore, dégrilleur, contrôle visuel lagunes, avec véhicule et frais de déplacements pour 2 197,73 € /an.

Ainsi que la relève des compteurs deux semaines, deux fois par an, pour un coût de 504 € /an.

De plus la prestation prévoit l'astreinte d'urgence pour un montant de 24 €/h sur décision du syndicat.

Par ailleurs, trois devis pour entretien des espaces verts lagunes et source ont été demandés.

L'entreprise Carceller a été retenue pour une prestation de 1 080 € HT.

La convention est établie pour une durée d'un an, avec un bilan de part et d'autre à 3 mois.

Il est décidé que le véhicule du SIVOM reste à disposition du syndicat.

Le coût annuel des prestataires de services s'élève donc à :

Syndicat Pic Baudille : 2 197,73 € + 504,00 € = 2 701,73 €.

Entreprise Carceller, maximum 6 prestations/an : 1 080,00 € x 6 = 6 480,00 €.

Soit un coût annuel de 9 181,73 € contre 13 241,99 € aujourd'hui.

Les travaux

Les travaux de remise en état de la clôture du cimetière sont terminés.

Nettoyage et curage des fossés autour du domaine de l'Apparition.

Cette opération a pour but de canaliser les eaux pluviales vers la route de Vendémian, en protégeant le domaine.

TRAVAUX DEMOLITION PLACE DU JEUX DE BALLON

Les travaux de démolition effectués Place du jeu de ballon en novembre dernier nous permettent de concevoir le projet d'embellissement de notre village. Après la période des vendanges, la protection des fils électriques et le déplacement des lignes téléphoniques, l'entreprise ROUVIER de Lodève a pu entreprendre les travaux de démolition. Ceux-ci ont commencé par le désamiantage des secteurs concernés (toiture et canalisations), suivis par la déconstruction, en respectant le tri sélectif.
La démolition a nécessité l'intervention de plusieurs engins de chantier, notamment une pelle mécanique avec outils interchangeables en fonction des besoins, ce qui a permis de réaliser cette opération avec le plus grand soin et en toute sécurité. Après la démolition et l'évacuation des gravats, l'entreprise ROUVIER a procédé au compactage du sol en respectant la réglementation en vigueur, notamment pour la voie routière RD 131 qui traverse notre village. Cette intervention a occasionné quelques nuisances, notamment sonores, du fait de la forte compression et des ondes de choc. L'entreprise ALLEZ a ensuite procédé au revêtement de la chaussée et des parties endommagées.
A ce jour, nous avons déterminé le tracé de la nouvelle chaussée, en accord avec le Conseil Départemental qui procédera au choix définitif. En attente de l'embellissement des places de notre village, qui nécessitera une étude hydraulique et une remise en état des réseaux enterrés, la place du jeu de ballon sera matérialisée pour assurer 6 places de parking supplémentaires. Un chemin piétonnier sera matérialisé en prolongement de la rue du Faubourg Costebelle vers la place, et agrémenté par la plantation d'un arbre, la pose de jardinières et d'un banc.

Les archives à la mairie.

La remise en état de la pièce à l'étage de la mairie est terminée. Nous avons décidé d'y stocker nos archives et d'organiser dans l'espace restant une salle de réunion. Les travaux ont consisté à consolider et remettre à niveau le plancher, puis poser un revêtement souple de finition. La Sté SMIE a procédé à l'installation de l'électricité.
Grâce à tout ce travail, de l'espace a été gagné dans les salles du bas, ce qui permet de disposer d'une petite salle pour recevoir le public en toute discrétion.
Nous remercions chaleureusement André Veyrat pour son travail de peinture, de pose de plinthes et du revêtement, ainsi que pour le montage des rayonnages.

Chapelle Saint Antoine

Une nouvelle corde a été accrochée à la cloche avant la messe annuelle du 17 janvier pour la St Antoine.
Nos agents en ont profité pour nettoyer la chapelle ainsi que les abords, et élaguer les pins autour du bâtiment.

Plantations

Un boisement a été réalisé le long du chemin des écoliers. Il s'agit d'essences méditerranéennes avec un mélange rappelant nos garrigues environnantes (Pin pignon, érable de Montpellier, cyprès de Florence, arbre de Judée, pistachier lentisque, arbousier et pour les fleurs, des amandiers et des lauriers roses). L'idée étant de casser un peu le côté linéaire du chemin, avec des espacements aléatoires et des trouées ouvrant des perspectives sur le panorama grandiose de la vallée de l'Hérault. A terme, des bancs prendront place sous les pins, quand ceux-ci auront un peu poussé.

En attendant : patience ça pousse !!!

Les travaux en cours

Belvédère

Un belvédère va voir le jour sur le plateau du Pioch-Crochu sur l'ancien emplacement des "fouilles archéologiques" ou siège fièrement un cairn érigé en partie par Mme Tschanz aujourd'hui disparue.

La plateforme a été réalisée par les agents municipaux, ainsi que l'émondage des arbres alentours, en vue d'accueillir une table de lecture du panorama, entourée d'un muret de pierres taillées sur place et deux banquettes de pique-nique.

Le reste des travaux devrait se dérouler en février, financés par la CCVH, et suivis par Thibaut Barral.

Les événements

Une saison de Judo qui s'annonce très bien pour le club "Saint Bauzillois".

Après les excellents résultats de nos deux licenciées au championnat de France en deuxième division le 12 décembre : Gaelle Perez, Championne de France D2 ; Aurelie Godelle en 5eme place ; Mellie Deconchy est sur la meilleure place du podium lors du "grand prix qualificatif du Gard le 10 Janvier à Bagnols sur Cèze, et depuis peu le 17 Janvier à Moissac-Tarn et Garonne au "Tournoi inter-régional". Ces deux médailles d'or sont prometteuses pour le reste de la saison.

L'ensemble des résultats est d'autant plus satisfaisant pour un petit club comme le nôtre... !

Halloween 2015

La version 2015 de cette fête, organisée par quelques membres de l'association l'Aurelle en coin, s'est déroulée autour de jeux type kermesse :
« Goût Halloween » (pêche aux araignées, « chamboule tout monstre », jeux d'anneaux sur chapeau de sorcière, quilles fantômes, quizz citrouille et attrape mouches ainsi qu'un atelier fabrication de coiffe en tulle). Ces jeux ont été réalisés presque entièrement avec des éléments recyclés. Une maquilleuse est venue réaliser de superbes maquillages pour les enfants.
Puis les enfants se sont réunis autour d'une histoire de sorcière et de placard…
Et pour finir, parents et enfants sont partis pour le tour de ville des bonbons, et la récolte fut excellente !
Merci aux généreux habitants qui sont au rendez-vous chaque année pour régaler les petits monstres et contribuer à cette fête automnale venue de Gaule…

Le village a rendu hommage aux soldats morts pour La France pendant la guerre 14-18

Nombreux étaient les citoyens venus rendre hommage à nos anciens et à leur sacrifice. Après la lecture du message officiel, monsieur le maire, Gregory Bro entouré de ses conseillers, a voulu rappeler la mémoire de ces soldats natifs de Saint Bauzille de la Sylve.
A la fin de la cérémonie un apéritif fraternel a été offert par la municipalité.

Rencontre intergénérationnelle

Le mardi 15 décembre 2015, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les enfants de l'école Costabelle ont présenté un spectacle aux résidents de la maison de retraite ainsi qu'aux aînés du village. Cette rencontre avait pour but de permettre à certaines personnes de rompre l'isolement et de favoriser le lien intergénérationnel.
C'est grâce aux intervenants du périscolaire qui ont travaillé pendant plusieurs semaines au côté des enfants afin de préparer pièces de théâtre, chants et spectacle de marionnettes, que cette journée a pu avoir lieu.
Merci aux enfants pour ce moment de bonheur offert à nos ainés et merci aux membres du CCAS pour l'organisation de ce goûter. Nous espérons renouveler cette expérience dans l'avenir.

Repas des ainés.

Le samedi 09 janvier de la nouvelle année, la municipalité organisait le repas des ainés. Tradition dans le village qui perpétue la convivialité, et permet les échanges.

Après le discours de G. Bro, maire du village, les convives ont apprécié le repas qui leur a été servi par « Autour d'un repas ».

Dans une ambiance chaleureuse, animée par Duo Melody's, nos anciens n'ont pas hésité à occuper la piste de danse et démontrer ainsi qu'ils avaient bon pied bon œil.

La soirée s'est achevée avec nostalgie, laissant la place à la cérémonie des vœux de bonne année.

Vœux de monsieur le maire et de son conseil municipal.

Le samedi 09 janvier, une foule importante de Saint Bauzilloises et Saint Bauzillois a envahi la salle des fêtes afin d'assister aux traditionnels vœux de la municipalité, avec le discours de Gregory Bro, maire de la commune. Un discours à la fois grave et profond lorsqu'il fait référence à l'année écoulée et son cortège de catastrophes mais empreint d'espoir lorsqu'il envisage l'avenir. La cérémonie s'est terminée autour d'un apéritif préparé par M Bourgeois, pâtissier-boulanger du village, et servi par les agents et les conseillers municipaux.

Bibliothèque

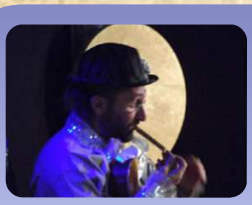

La bibliothèque Municipale de Saint Bauzille de la Sylve et la CCVH

ont invité les tout-petits accompagnés de leur maman ou de leur assistante maternelle (14 adultes et 14 enfants) au spectacle musical : "Robolototo et tartatouille"

Mme Tartatouille et M Robolototo emmènent leur public dans un monde de poésie, de musique et de petits bruits.

Les enfants sont captivés, émerveillés. Même les tout-petits n'ont pas quitté des yeux les comédiens.

A la fin du spectacle, la séparation est difficile. Les enfants vont toucher les mobiles et jouer avec les accessoires.

Une petite collation a été offerte par la Mairie. Spectacle "Robolototo et tartatouille", interprété par Emmanuelle TIVOLI et Philippe IANNICELLI, écriture du spectacle, décors et costumes : Emmanuelle TIVOLI.

Création musicale, sons et lumières : Philippe IANNICELLI

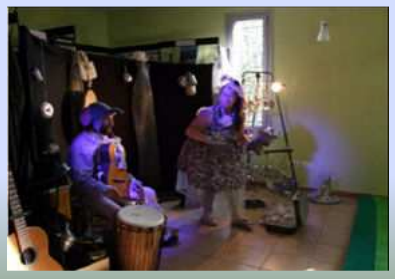

La rentrée s'est effectuée avec une nouvelle équipe de bénévoles.

L'abonnement annuel est de 10 €, gratuit pour les mineurs.
En décembre des livres ont été achetés, le passage du bibliobus a permis le renouvellement de 400 livres. Des nouveautés attendent nos abonnés.
Possibilité d'utiliser trois ordinateurs en libre-service.
Horaires d'ouverture:
Les lundis de 17h à 19h, les mercredis de 16h à 18h, les vendredis de 17h à 19h.
Pour nous contacter : Tel: 04 67 63 13 07, Mail : bibliotheque-st-bauzille@orange.fr
Possibilité de réserver et retirer votre choix dans les 24 bibliothèques du réseau:
http://bibliotheques.cc-vallee-herault.fr/cc-vallee-herault.fr/
Le 17 décembre Françoise CADENE est venue nous enchanter avec des contes.

Mardi 09 février 2016 à la bibliothèque : journée crêpes.

Plusieurs anciens, une douzaine, ont répondu à l'invitation de l'équipe du CCAS, afin de partager un moment de convivialité autour de quelques crêpes agrémentées de gourmandises. Il a été question de l'organisation des journées à venir, scrabbles, cinéma, tricot, ou bien seulement un rendez-vous pour se retrouver et discuter. Promesse est faite de privilégier ces moments, et d'organiser la diversité de ces manifestations. Nous comptons sur la mobilisation de tous afin de se retrouver plus nombreux.

Un brin d'Histoire (La rue Droite)

La rue ***Droite*** n'est certes pas très rectiligne mais elle s'avère beaucoup moins tortueuse que les autres ruelles du village. Son nom d'origine médiévale la fait toujours relier ***La Porte Est à La Porte Ouest*** d'une enceinte fortifiée, ici la ***place de la Mairie à la place de la Pradette.*** Les habitations qui la bordent témoignent de l'évolution de notre architecture rurale entre les XVIème et XIXème siècles. Ainsi la maison paysanne, celle des artisans, ouvriers et petits exploitants agricoles se caractérise par une façade étroite et haute où s'ouvrent en rez-de-chaussée deux portes.
L'une appelée ***bâtarde*** ou ***charretière***, s'ouvre sur un magasin-écurie vouté qui permet l'accès du cheptel. L'autre dite ***piétonne*** donne sur un escalier droit et exigu qui conduit à l'étage. Ce premier niveau, lieu central de la vie domestique, est pourvu d'une grande fenêtre et une cheminée. Sous les combles, le grenier ou fouilles compte au moins une lucarne et parfois une poulie servant à engranger du fourrage ou des fagots. Tels sont les immeubles N° 1, 3, 4, 6 et 8.
Il existe également une demeure bourgeoise, celle des notables, qui apparaît au XVIIème siècle. Sa façade élargie s'ajoure selon une disposition symétrique. Une cage d'escalier, située au centre, occupe toute la profondeur de l'immeuble. Au rez-de-chaussée s'ouvre une vaste cuisine que jouxte un salon à manger.
A l'étage les chambres, souvent pourvues d'une cheminée et de quelques éléments décoratifs, attestent d'une certaine aisance sociale. La maison située au N° 2 de l'actuel ***Plan de l'Eglise*** en fournit un exemple indéniable.

G.R.A.P

Bibliographie : Inventaire général SPADEM (1992)

Imprimerie MAURY 12100 Saint Georges.

Portrait : David JOSSON (Bar, Tabac, Epicerie). *Propos recueillis par Pascal Theveniaud*

Depuis quand es-tu Saint-Bauzillois ?

Je suis arrivé de Montpellier pour m'installer à Saint Bauzille en 1992 ; je travaillais alors chez IBM. J'ai racheté le tabac en 1997 ; à l'époque, il y avait un bar qui fonctionnait de temps à autre et il n'y avait pas d'épicerie. En 2007, j'ai décidé de compléter mon activité avec le bar et plus tard avec l'épicerie. A ce moment, j'avais des projets plus importants pour l'épicerie mais j'ai dû être plus raisonnable dans mes ambitions !

Racontes-nous les principaux moments de ta journée.

Le bar est au cœur du village et vit au rythme du village. Tout commence vers 7 h avec le rendez-vous des viticulteurs, puis les artisans en fin de matinée. Les jeunes arrivent plutôt en fin de journée.

Les choses ont- elles changé depuis l'ouverture du bar en 2007 ?

La clientèle a tendance à être plus jeune. Il faut aujourd'hui être créatif et davantage attentif aux nouveaux besoins de la clientèle qui est parfois moins fidèle de nos jours. Je ne suis pas seul à faire ce constat, il est partagé par les commerçants. Il faut donc proposer des animations, des évènements, bref des activités nouvelles qui doivent faciliter les échanges et les moments de convivialité dans le village. Nous devons tous préserver cette vie de village et je suis conscient d'avoir un rôle important à jouer sur ce sujet.

Pour moi, la notion de service est très importante. Il y a bien sûr des contraintes, j'ai par exemple dû adapter les horaires d'ouverture, mais c'est primordial de répondre au mieux aux besoins des habitants et de proposer des animations et des services nouveaux. Sinon, les clients ne viendront plus et c'est l'ensemble du village qui perdrait beaucoup.

Justement, quelles sont ces activités nouvelles auxquelles tu réfléchis ? Quels sont tes projets ?

D'abord proposer à nouveau des jeux qui facilitent les échanges : achat d'un nouveau baby-foot ; concours de cartes (tarot, belote) ; organiser des apéritifs-concerts.

La retransmission de matchs de football ne rencontre plus le même succès qu'avant, c'est pourquoi j'ai arrêté. Lorsque le débit internet sera suffisant, mais vous connaissez le sujet (sourire), je pourrai proposer des soirées cinéma par exemple. Vous voyez, je ne suis jamais à court d'idées !

Comment vois-tu l'évolution de notre village ? Quelles sont tes idées sur ce sujet ?

Il est important de faire vivre le cœur du village. Le retour de la fête des vendanges au centre du village y contribue beaucoup, mais il faut des actions tout au long de l'année. Il faut absolument éviter de devenir, comme beaucoup de villages aux environs, des villages-dortoir. Par exemple, j'aimerais que les repas de quartiers reviennent à la mode, je sais qu'il en existe encore quelques-uns.

J'aimerais aussi voir davantage de jeunes couples s'installer et pouvoir faire revenir les jeunes qui n'ont pas pu rester au village.

Direction de la publication : Grégory BRO
Comité de rédaction : Marie PRATS; Agnès PEREZ; Catherine MARTINEZ ; Pascal THEVENIAUD ; Jean-Claude VIALLA (GRAP) ; Claude MARTINEZ
Crédits photos : Mairie ; Agnès PEREZ ; André VEYRAT ; Claude MARTINEZ
Maquette et mise en page : Claude MARTINEZ
Impression : « Les petites affiches » Montpellier